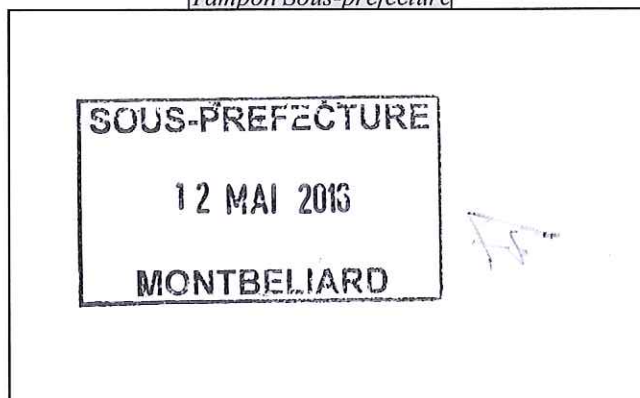


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture



N° 37/2016

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 06/04/2016	L'an deux mil seize le quinze avril à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 15/04/2016	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 26 Ayant donné procuration : 6 Absents excusés : 0 Absent : 1</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> JELIC Céline, GRISEY David, MULLER-FRAS Stéphanie, LALLAOUA Nora, SEGAUD Grégoire, GLAB Grégory
OBJET : <i>Motion / Soutien construction d'une clinique à Montbéliard</i>	<i>Procurations données :</i> - JELIC Céline a donné procuration à GIRARD Jean-Claude, - GRISEY David a donné procuration à MORANDINI-HENRICI Séverine, - MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à ATAR Nathalie, - LALLAOUA Nora a donné procuration à DELMARRE Véronique, - SEGAUD Grégoire a donné procuration à DURY Bernard, - GLAB Grégory a donné procuration à GROSJEAN Aline. <i>Absent :</i> MAKSOUUD Mourad.
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 26</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Madame Aline GROSJEAN est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal :

« Le Pays de Montbéliard a vu sa dernière clinique privée fermer ses portes à la fin de l'année 2015. Cette fermeture, associée au prochain transfert de l'hôpital de Montbéliard, en janvier 2017, vers le site Médian situé dans le territoire de Belfort, réduit considérablement l'offre de soins qui doit être proposée à nos concitoyens.

Au-delà de la nécessaire égalité entre les territoires, nous sommes déterminés à ce que les habitants de notre commune puissent disposer d'une offre de soins de qualité et nous ne pouvons donc nous résoudre à ce déséquilibre médical et au risque auquel la population serait exposée.

La construction d'une clinique à Montbéliard est indispensable et permettra de garantir un équilibre en termes d'accès aux soins sur la zone urbaine Belfort-Montbéliard. »

L'exposé de Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, **par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention,**

décide de soutenir le projet d'implantation d'une clinique à Montbéliard, conformément aux autorisations actuellement en cours, dans le schéma d'organisation sanitaire arrêté par l'Agence Régionale de Santé.

Fait et délibéré à Bavans, le 15/04/2016

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 15/04/2016

Publiée le 15/04/2016.....

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire